



COMMUNICATION INTERSYNDICALE

Paris, le 13 décembre 2018

MOUVEMENT SOCIAL - 4 DÉCEMBRE 2018

Le choc !

Sous l'effet conjugué du succès de l'appel à la grève du 4 décembre 2018 lancé par l'Intersyndicale CFTC, CGT, FO et SNB/CFE-CGC et de la demande du Président de la République, **la Direction de la Banque s'est dite prête à attribuer une prime de 1 000 € à tous les salariés ayant une rémunération fixe annuelle brute inférieure à 45 000 € (selon les modalités à définir par le Gouvernement).**

L'Intersyndicale ne peut que se réjouir pour les personnes concernées. Elles représentent 60 % de l'effectif. A l'inverse, l'Intersyndicale ne peut pas imaginer que 40 % de ce même effectif soient exclus de cette mesure. Exclusion qui touche beaucoup de femmes et d'hommes profondément investis au quotidien dans leur activité administrative, commerciale et managériale. Exclusion dans un contexte qui est chaque jour un peu plus éprouvant. Comment accepter qu'une personne puisse être privée de cette prime simplement par le fait qu'elle aurait touché 1 € de plus par rapport au plafond des 45 000 € décidés par l'Entreprise ?

A titre d'information sachez que le groupe Total, aux résultats quasiment identiques à ceux de BNP Paribas, a décidé d'attribuer une prime de 1 500 € ainsi qu'une mesure pérenne de 3,1 % à l'ensemble de son Personnel !

Et les autres revendications ?

- **Emploi, formation et effectifs : la Direction a annoncé la création d'un groupe de travail dédié**
- **Conditions de travail : la Direction accepte de réouvrir une négociation sur la Qualité de Vie au Travail (QVT). La précédente négociation fut avortée faute de moyens consentis...**

Ces deux propositions ne seraient mises en oeuvre qu'au lendemain des élections professionnelles de mars 2019.

L'Intersyndicale, totalement opposée à l'exclusion de 16 000 personnes, a demandé à la Direction de l'Entreprise d'attribuer cette prime à l'ensemble du Personnel afin d'éviter que la justice sociale à l'origine de sa mise en place ne se transforme en une injustice sociale au sein de BNP Paribas SA. Elle a également demandé une nouvelle fois la mise en place d'une mesure d'augmentation générale des salaires.